



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
22 novembre 2025  
Français  
Original : anglais

## Conférence des Parties

### Trentième session

Belém, 10-21 novembre 2025

Point 14 de l'ordre du jour

Questions de genre et changements climatiques

## Questions de genre et changements climatiques

### Proposition du Président

### Projet de décision -/CP.30

## Plan d'action de Belém relatif au genre

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant ses décisions 36/CP.7, 1/CP.16, 23/CP.18, 18/CP.20, 1/CP.21, 21/CP.22, 3/CP.23, 3/CP.25, 20/CP.26, 24/CP.27, 15/CP.28 et 7/CP.29,*

*Considérant que la prise en compte des questions de genre dans l'application et les moyens d'application de la politique et de l'action climatiques peut permettre aux Parties de relever le niveau d'ambition, ainsi que de parvenir à l'égalité des genres et de contribuer à une transition juste pour la population active et à la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national,*

*Consciente du fait que les conséquences différencierées des changements climatiques sur toutes les femmes et les filles, y compris les femmes autochtones, les femmes des communautés locales, les migrantes, les femmes handicapées, les petites agricultrices et les femmes des communautés rurales et isolées, et les perspectives qui s'offrent à elles sont façonnées par des facteurs multidimensionnels,*

*Saluant la contribution des femmes et des filles d'ascendance africaine à l'action climatique,*

1. *Prend note du rapport de synthèse du secrétariat sur les progrès réalisés en matière d'intégration des questions de genre dans les travaux des organes constitués<sup>1</sup> et invite les organes constitués à examiner les bonnes pratiques qui y sont recensées concernant la prise en compte des questions de genre dans leurs processus et les informations qu'ils communiquent à ce sujet<sup>2</sup>, et à faire figurer dans leurs rapports annuels des renseignements sur ce qu'ils font pour améliorer le contenu et la structure de leurs rapports dans ce domaine ;*

2. *Prend note du rapport du secrétariat sur la composition par sexe<sup>3</sup>, qui met l'accent sur l'absence persistante de progrès et la nécessité urgente d'améliorer la représentation des femmes dans les délégations des Parties et dans les organes constitués, et*

<sup>1</sup> FCCC/CP/2025/6.

<sup>2</sup> Voir FCCC/CP/2025/6, chap. III.

<sup>3</sup> FCCC/CP/2025/4.



*se félicite des progrès considérables mentionnés dans le rapport concernant la représentation équilibrée des hommes et des femmes aux tables rondes organisées à l'occasion de manifestations parallèles<sup>4</sup> ;*

3. *Remercie l'Organe subsidiaire de mise en œuvre pour les efforts qu'il a déployés en vue d'élaborer le nouveau plan d'action relatif au genre à sa soixante-deuxième session, en tenant compte des contributions apportées à l'examen de 2024 du programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et de son plan d'action pour l'égalité des sexes ainsi que des résultats de cet examen<sup>5</sup>, des débats tenus lors de l'atelier technique organisé à sa soixante-deuxième session<sup>6</sup> sur la conception d'activités à faire figurer dans le plan d'action<sup>7</sup>, et des débats tenus lors de l'atelier technique hybride sur le même sujet, organisé à Addis-Abeba les 5 et 6 septembre 2025 au cours de la deuxième Semaine du climat<sup>8</sup> ;*

4. *Se félicite de la tenue de l'atelier hybride très interactif et inclusif mentionné au paragraphe 3 ci-dessus, qui a été organisé par la Présidente de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre avec l'appui du secrétariat ;*

5. *Remercie les Parties et les entités ayant le statut d'observateur qui ont contribué à l'organisation de l'atelier, en particulier le Gouvernement éthiopien qui a accueilli l'atelier, le Gouvernement suédois qui a fourni un soutien financier, et les organismes des Nations Unies et organisations internationales qui ont aidé les coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques originaires de pays en développement à participer à l'atelier ;*

6. *Adopte le Plan d'action de Belém relatif au genre (2026-2034) figurant en annexe ;*

7. *Décide que l'examen de l'exécution du Plan d'action de Belém relatif au genre (2026-2034) se tiendra en même temps que celui de l'exécution du programme de travail renforcé de Lima relatif au genre<sup>9</sup>, l'objectif étant d'évaluer les progrès réalisés et de recenser les difficultés à surmonter et les mesures à prendre, et prie l'Organe subsidiaire de mise en œuvre d'entamer cet examen à sa soixante-dixième session (juin 2029) en vue de le conclure à sa soixante et onzième session (novembre 2029) et de lui recommander un projet de décision sur le sujet qu'elle examinera et adoptera à sa trente-quatrième session (novembre 2029) ;*

8. *Invite les Parties, les entités des Nations Unies, les organes constitués et les organisations concernées à soumettre, dans le respect de leurs mandats respectifs et de leurs priorités, via le portail des communications<sup>10</sup> et le 23 février 2029 au plus tard, leurs avis sur les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les mesures restant à prendre concernant l'exécution du Plan d'action de Belém relatif au genre, afin que ces avis viennent éclairer l'examen de l'exécution du Plan d'action ;*

9. *Prie le secrétariat d'élaborer, en consultation avec les Parties, un modèle que les Parties et les entités ayant le statut d'observateur pourront utiliser pour préparer les communications visées au paragraphe 8 ci-dessus, d'établir et de publier avant la soixante-dixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre un rapport de synthèse sur les communications, et d'organiser à cette session un atelier technique pour discuter du rapport de synthèse ;*

10. *Considère que le Plan d'action de Belém relatif au genre est un outil dont les Parties peuvent se servir pour agir en faveur du climat, et que les trajectoires et approches devraient être définies au niveau national ;*

<sup>4</sup> FCCC/CP/2025/4, par. 47.

<sup>5</sup> Voir <https://unfccc.int/gender/final-review>.

<sup>6</sup> Voir décision 7/CP.29, par. 13 et 14.

<sup>7</sup> Voir [https://unfccc.int/gender\\_workshop\\_sb62](https://unfccc.int/gender_workshop_sb62).

<sup>8</sup> Voir <https://unfccc.int/event/additional-technical-workshop-to-facilitate-the-design-of-gender-action-plan-activities>.

<sup>9</sup> Voir décision 7/CP.29, par. 12.

<sup>10</sup> <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.

11. *Prend note* des politiques relatives au genre qu’appliquent les entités publiques et privées qui financent l’action climatique et *invite* ces entités à tenir compte du Plan d’action de Belém relatif au genre et à soutenir son exécution ;

12. *Invite également* les Parties, les entités des Nations Unies, les organes constitués au titre de la Convention, les entités d’exécution, le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat et les autres parties prenantes à renforcer l’exécution du Plan d’action de Belém relatif au genre ;

13. *Prend note* de l’estimation des incidences budgétaires de l’exécution par le secrétariat des activités mentionnées au paragraphe 9 ci-dessus et dans l’annexe ;

14. *Demande* que les mesures que le secrétariat est invité à prendre dans la présente décision et dans l’annexe soient exécutées sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

## Annexe

### Plan d'action de Belém relatif au genre (2026-2034)

Tableau 1

#### Domaine prioritaire A : Renforcement des capacités, gestion des connaissances et communication

Activité	Responsabilités	Calendrier	Produits/résultats attendus	Niveau d'exécution
A.1 Renforcer les capacités institutionnelles et individuelles des Parties s'agissant de planifier et d'appliquer leurs politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre – dont les Parties font état dans les rapports et communications périodiques qu'elles soumettent au titre de la Convention et dans leurs plans nationaux et sectoriels – et de suivre et d'évaluer l'application de ces politiques, plans, stratégies et actions et d'en rendre compte, selon qu'il convient	Responsables : Parties, organisations concernées  Contributeur : secrétariat	En cours	A.1.1 Renforcement des capacités des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques, des membres des centres de liaison nationaux et des négociateurs issus des secteurs d'activité relevant de la Convention, notamment au moyen de réunions d'information, d'ateliers et de supports de formation	International, régional, national
	Responsables : Parties, organisations concernées  Contributeur : secrétariat	En cours	A.1.2 Séances en ligne ou hybride d'échange de connaissances entre parties prenantes sur les questions liées au genre et aux changements climatiques, en particulier sur un secteur ou un domaine thématique précis lié au climat, ou sur d'autres domaines pertinents	Régional, national, local
A.2 Renforcer le rôle et les tâches des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques	Responsable : secrétariat  Contributeurs : coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques, organisations concernées, Parties	64 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2026)  74 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2031)	A.2.1 Atelier de session sur les bonnes pratiques et les outils permettant de renforcer le rôle des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques, avec un volet consacré à la définition de ce rôle et des activités connexes	International

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	Responsable : secrétariat	31 <sup>e</sup> session de la COP (2026)  36 <sup>e</sup> session de la COP (2031)	A.2.2 Rapport sur l'atelier mentionné au point A.2.1 ci-dessus	International
	Responsables : Parties	En cours	A.2.3 Description du rôle des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques	National
	Responsables : Parties, organisations concernées, secrétariat  Contributeurs : coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques	En cours, y compris lors des réunions informelles en ligne de mise en réseau des coordonnatrices et coordonnateurs	A.2.4 Mise à disposition d'activités, d'outils et de ressources visant à renforcer les capacités des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques et leur connaissance des questions connexes, et organisation d'activités complémentaires d'apprentissage entre pairs, de mentorat et d'accompagnement à destination de ces coordonnatrices et coordonnateurs	International, régional, national
A.3 Mieux faire connaître et comprendre les effets différenciés des changements climatiques sur les femmes, en particulier les femmes autochtones et les femmes des communautés locales, les perspectives particulières que l'action climatique leur offre et leur rôle en tant qu'agents du changement, ainsi que le rôle des hommes et des garçons en tant qu'agents et bénéficiaires du changement et en tant que partenaires stratégiques dans la réalisation de l'égalité des genres	Responsables : Parties  Contributeurs : organisations concernées	En cours, en tenant compte des étapes pertinentes et des cycles de présentation de rapports et de communication	A.3.1 Programmes de renforcement des capacités et dialogues nationaux	National
	Responsables : Parties  Contributeurs : organisations concernées, secrétariat	En cours	A.3.2 Campagnes d'éducation, de formation et de sensibilisation	Régional, national

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	Responsables : Parties Contributeur : secrétariat	En parallèle des manifestations régionales pertinentes	A.3.3 Ateliers en ligne ou hybrides sur les questions liées au genre et au climat	International, régional
	Responsables : Parties, coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques, coordonnateurs nationaux de l'Action pour l'autonomisation climatique	En cours	A.3.4 Communication sensible au genre et inclusion de stratégies de sensibilisation et d'autres éléments pertinents de l'Action pour l'autonomisation climatique dans les procédures officielles de planification et d'établissement de rapports sur le climat	Régional, national
	Responsables : Parties, organisations concernées, communauté des chercheurs Contributeurs : SBI et SBSTA, avec l'appui du secrétariat	Contributions à soumettre avant juin 2027	A.3.5 Contributions sur les éléments factuels relatifs au genre et aux changements climatiques, y compris les facteurs multidimensionnels, et exemples d'activités de mobilisation des hommes et des garçons et d'actions climatiques tenant compte du genre	International, régional, national
	Responsable : secrétariat	32 <sup>e</sup> session de la COP (2027)	A.3.6 Rapport de synthèse sur les contributions visées au point A.3.5 ci-dessus	International
	Responsable : secrétariat Contributeurs : organisations concernées	Période intersession avant la 68 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2028)	A.3.7 Atelier hybride sur le thème du rapport de synthèse visé au point A.3.6 ci-dessus	International

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	Responsable : secrétariat	31 <sup>e</sup> session de la COP (2026)	A.3.8 Manifestation de haut niveau sur les mesures que prennent les Parties pour mobiliser toutes les femmes et les filles et tous les hommes et les garçons afin qu'ils œuvrent au changement en faveur de transitions socialement justes	International
	Responsables : Parties, organisations concernées	Contributions à soumettre avant mars 2027	A.3.9 Contributions sur les résultats des évaluations nationales portant sur des domaines connexes tels que la santé, la violence à l'égard des femmes et des filles et le travail domestique sous l'angle du genre et des changements climatiques	International
	Responsable : secrétariat  Contributeurs : Parties, organisations concernées, entités compétentes des Nations Unies	32 <sup>e</sup> session de la COP (2027)	A.3.10 Dialogue sur les résultats figurant dans les contributions visées au point A.3.9 ci-dessus	International
A.4 Renforcer les capacités des autorités et des autres parties prenantes en matière de collecte, d'analyse et d'utilisation de données ventilées par genre et par âge, et en matière d'analyse des disparités entre les genres afin de contribuer à l'élaboration de politiques tenant compte du genre	Responsables : Parties, organisations concernées, y compris les entités compétentes des Nations Unies	En cours	A.3.11 Ateliers sur les résultats des évaluations nationales portant sur des domaines connexes sous l'angle du genre et des changements climatiques	International, régional
	Responsables : Parties, offices nationaux de statistique  Contributeurs : secrétariat, organisations concernées, y compris celles de la communauté des chercheurs	En cours	A.4.1 Crédit, renforcement et entretien d'une base de données factuelles sur les questions de genre et de changements climatiques	International, régional, national, infranational

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	Responsables : organisations concernées	En cours	A.4.2 Examen des outils, lignes directrices, études et supports de formation existants, détermination des lacunes et élaboration de nouveaux outils et supports de formation et de nouvelles lignes directrices et études sur la base des lacunes recensées	International, régional, national, local
	Responsables : organisations concernées  Contributeurs : Parties, offices nationaux de statistique	En cours	A.4.3 Promotion des outils, lignes directrices, études et supports de formation nouveaux ou plus anciens	Régional, national, local
A.5 Promouvoir le recours aux médias traditionnels, aux médias sociaux, aux ressources en ligne et à des outils de communication innovants en vue de transmettre efficacement à toutes les parties prenantes et au grand public des informations sur les changements climatiques et l'action climatique, y compris leurs aspects genrés, en faisant en sorte que les informations communiquées atteignent différents groupes, en particulier les femmes et les filles vulnérables	Responsables : Parties, coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques, coordonnateurs nationaux de l'Action pour l'autonomisation climatique	En cours	A.5.1 Communication sensible au genre et inclusion dans les procédures officielles de planification et d'établissement de rapports sur le climat de stratégies de sensibilisation, de recherches et d'autres éléments pertinents de l'Action pour l'autonomisation climatique qui tiennent compte des besoins particuliers de toutes les femmes et toutes les filles	Régional, national
	Responsables : Parties, organisations concernées  Contributeurs : secrétariat, médias, chercheurs, professionnels de la communication et des technologies,	En cours	A.5.2 Organisation d'ateliers sur la communication afin d'étudier et de tester des stratégies, des outils, des cadres narratifs et des récits qui permettent également de lutter contre la mésinformation et la désinformation et d'éduquer le grand public à la manière dont les médias traitent des questions de genre et de changements climatiques, et participation d'acteurs locaux à la conception et à l'organisation de ces ateliers	International, régional, national, local

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	coordonnateurs nationaux de l’Action pour l’autonomisation climatique			
	Responsables : Parties, organisations concernées, organisations de la société civile, groupes de femmes	En cours	A.5.3 Programmes de renforcement des capacités et outils de communication adaptés aux besoins des peuples autochtones et communautés locales, y compris des femmes issues de ces groupes, des femmes des zones rurales et des organisations de proximité	International, régional, national, local
	Contributeurs : médias			
	Responsables : Parties, coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques	2029	A.5.4 Échange de données d’expérience et de bonnes pratiques sur les outils et ressources de communication qui tiennent compte des questions de genre	International
	Contributeur : secrétariat			

*Abréviations :* COP = Conférence des Parties, SBI = Organe subsidiaire de mise en œuvre, SBSTA = Organe subsidiaire de conseil scientifique et technique.

Tableau 2

**Domaine prioritaire B : Représentation équilibrée des genres, participation et rôle dirigeant des femmes**

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
B.1 Faire en sorte que toutes les femmes et toutes les filles, en particulier les femmes des peuples autochtones et des communautés locales, puissent participer pleinement et concrètement à l'action climatique dans des conditions d'égalité avec les hommes et les garçons et jouer un rôle directeur à cet égard, en tenant compte des facteurs multidimensionnels, en favorisant les initiatives de renforcement des capacités en matière de leadership et de négociation et en éliminant les obstacles qui empêchent les femmes de prendre part aux processus décisionnels à tous les niveaux	Responsables : organisations concernées, secrétariat, Parties  Contributeurs : entités compétentes des Nations Unies	En cours, principalement pendant les périodes intersessions	B.1.1 Ateliers et activités de renforcement des capacités et de mise en réseau en personne et en ligne afin de promouvoir l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques entre les représentantes, en tenant compte des systèmes de connaissances autochtones, traditionnels et locaux et des pratiques associées	International, régional, national, local
	Responsables : organisations concernées	En cours	B.1.2 Manifestations visant à promouvoir l'échange de données d'expérience entre les femmes et la prise en compte des systèmes de connaissances autochtones, traditionnels et locaux et des pratiques associées	International, régional, national, local
	Responsables : secrétariat  Contributeurs : organisations concernées	En cours	B.1.3 Publication, sur les pages Web du secrétariat et des entités qui fournissent un appui, d'informations sur les programmes et réseaux de mentorat	International, régional
	Responsables : Parties, organisations concernées	Contributions à soumettre avant mars 2027, mars 2030 et mars 2033	B.1.4 Contributions sur le sujet du dialogue thématique annuel visé au point B.1.5 ci-dessous	International
	Responsables : secrétariat, Parties  Contributeurs : organisations concernées, collectifs œuvrant dans le cadre de la Convention	32 <sup>e</sup> session de la COP  35 <sup>e</sup> session de la COP  38 <sup>e</sup> session de la COP	B.1.5 Dialogue thématique sur les moyens de permettre aux femmes de participer pleinement et concrètement et dans des conditions d'égalité avec les hommes à tous les aspects du processus découlant de la Convention, à l'élaboration des politiques climatiques et à l'action climatique nationale et locale et de jouer un rôle directeur à cet égard, compte tenu de l'ensemble des objectifs et cibles des activités menées dans le cadre de la Convention	International

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
B.2 Encourager la mobilisation de fonds au titre des frais de voyage et le renforcement des capacités afin que les représentantes appartenant aux délégations envoyées aux conférences des Nations Unies sur les changements climatiques puissent y participer pleinement, concrètement et dans des conditions d'égalité avec les hommes et jouer un rôle directeur à cet égard, mobiliser des fonds pour soutenir la participation des peuples autochtones et des communautés locales des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, et encourager les Parties et les organisations concernées à communiquer des informations sur le financement des voyages	<p>Responsable : secrétariat</p> <p>Responsables : organisations concernées</p> <p>Responsables : Parties, organisations concernées</p> <p>Responsables : Parties, organisations concernées</p> <p>Responsables : Parties, organisations concernées, secrétariat</p> <p>Responsable : secrétariat</p>	<p>68<sup>e</sup> session des organes subsidiaires</p> <p>74<sup>e</sup> session des organes subsidiaires</p> <p>80<sup>e</sup> session des organes subsidiaires</p> <p>Après le dialogue thématique visé au point B.1.5 ci-dessus</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>31<sup>e</sup> session de la COP (2026)</p> <p>35<sup>e</sup> session de la COP (2030)</p> <p>39<sup>e</sup> session de la COP (2034)</p>	<p>B.1.6 Rapport, y compris synthèse visuelle, sur le dialogue visé au point B.1.5 ci-dessus</p> <p>B.1.7 Diffusion de supports et d'outils de connaissance sur la manière d'appliquer les solutions et innovations tenant compte des questions de genre recensées lors du dialogue thématique annuel visé au point B.1.5 ci-dessus.</p> <p>B.1.8 Ateliers en personne et en ligne et autres possibilités d'apprentissage visant à améliorer les compétences de direction et la participation de toutes les femmes et filles</p> <p>B.2.1 Davantage de femmes dans les délégations des Parties</p> <p>B.2.2 Mobilisation de fonds au titre des frais de voyage en vue d'accroître la participation des femmes au processus découlant de la Convention</p> <p>B.2.3 Composition par genre des délégations des Parties ayant reçu de la part du Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention un financement visant à les aider à participer en personne aux conférences des Nations Unies sur les changements climatiques</p>	<p>International</p> <p>Régional, national</p> <p>International, régional, national, local</p> <p>National</p> <p>International, national</p> <p>International, national</p>

Activité	Responsabilités	Calendrier	Produits/résultats attendus	Niveau d'exécution
B.3 S'attacher à permettre aux femmes de participer pleinement, concrètement et dans des conditions d'égalité avec les hommes aux conférences des Nations Unies sur les changements climatiques et aux manifestations connexes et de jouer un rôle directeur dans ce contexte, et leur garantir un lieu de travail sûr et digne, en veillant à ce que les initiatives menées dans le cadre de la Convention tiennent compte des questions de genre, de protection et d'accessibilité et à ce que l'organisation des manifestations favorise la représentation équilibrée des genres et facilite la participation et le leadership des femmes	Responsables : Parties, organisations concernées	Contributions à soumettre avant juin 2028	B.3.1 Contributions en vue de l'élaboration d'un cadre de suivi	International
	Responsables : Présidences de la COP, hôtes des manifestations organisées dans le cadre de la Convention, secrétariat	Bisannuel après la 68 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2028)	B.3.2 Suivi des initiatives menées dans le cadre de la Convention et de l'organisation de manifestations à l'aide du cadre de suivi susmentionné ; rapport du Secrétaire exécutif aux organes directeurs sur les points susmentionnés	International
	Responsable : secrétariat	31 <sup>e</sup> session de la COP (2026) 35 <sup>e</sup> session de la COP (2030) 39 <sup>e</sup> session de la COP (2034)	B.3.3 Rapport du Secrétaire exécutif aux organes directeurs sur le traitement des cas de harcèlement signalés au secrétariat lors des conférences et manifestations des Nations Unies sur les changements climatiques	International
B.4 Renforcer la sécurité des femmes, les mécanismes visant à les protéger et le soutien qui leur est apporté, en particulier aux défenseuses de l'environnement et aux femmes engagées dans l'action climatique, en tenant compte des facteurs multidimensionnels, afin qu'elles puissent participer pleinement et concrètement à l'action climatique dans des conditions d'égalité avec les hommes et jouer un rôle directeur à cet égard, et favoriser le partage des connaissances sur les politiques et l'action climatiques	Responsables : Parties, organisations concernées, y compris les organisations locales	Avant mars 2027	B.4.1 Ateliers sur les difficultés et les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement et concrètement à l'action climatique dans des conditions d'égalité avec les hommes et de jouer un rôle directeur à cet égard, en tenant compte des facteurs multidimensionnels	Régional
	Responsables : organisations concernées, y compris les entités compétentes des Nations Unies et les organisations de proximité	Contributions à soumettre avant mai 2027	B.4.2 Établissement de rapports sur les ateliers visés au point B.4.1 ci-dessus et soumission de ces rapports aux organes de la Convention	Régional

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	<p>Responsable : secrétariat</p> <p>Contributeurs : organisations concernées, y compris les entités compétentes des Nations Unies et les organisations de proximité</p>	66 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2027)	B.4.3 Atelier sur les difficultés et les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement et concrètement à l'action climatique dans des conditions d'égalité avec les hommes et de jouer un rôle directeur à cet égard, en tenant compte des facteurs multidimensionnels	International
	<p>Responsables : Parties, secrétariat, organisations concernées</p> <p>Contributeurs : Groupe de facilitation de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, organisations de peuples autochtones, organisations de femmes d'ascendance africaine, entités compétentes des Nations Unies, organisations concernées</p>	En cours	B.4.4 Élaboration de lignes directrices sur la participation en toute sécurité des femmes aux réunions et manifestations à tous les niveaux et sur le soutien et la protection des intéressées dans ce contexte	International

*Abréviations :* COP = Conférence des Parties.

Tableau 3  
**Domaine prioritaire C : Cohérence**

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
C.1 Veiller à ce que les président(e)s et les membres des organes constitués au titre de la Convention ainsi que les président(e)s et les facilitateurs qui supervisent les programmes de travail relevant du processus découlant de la Convention soient sensibilisés de manière cohérente et systématique aux mandats liés à l'égalité des genres et à l'importance des questions de genre dans le cadre de leurs travaux, afin de soutenir l'exécution du programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et du plan d'action de Belém relatif au genre	Responsable : secrétariat	En cours, en tenant compte des étapes pertinentes	C.1.1 À leur arrivée, tous les nouveaux membres des organes constitués et les président(e)s et les facilitateurs qui supervisent les programmes de travail sont sensibilisés à l'importance des questions de genre dans le cadre de leurs travaux, et bénéficient, à leur demande et sous réserve de la disponibilité des ressources, d'activités de renforcement des capacités	International
C.2 Encourager les président(e)s des organes constitués au titre de la Convention et les président(e)s et facilitateurs qui supervisent les programmes de travail relevant du processus de la Convention à échanger des vues et des bonnes pratiques sur les moyens de mieux intégrer les questions de genre dans leurs travaux, compte tenu des rapports de synthèse sur les progrès accomplis dans l'intégration des questions de genre dans les processus des organes constitués visés au paragraphe 22 de la décision 7/CP.29 (sur le programme de travail renforcé de Lima relatif au genre)	Responsables : Président(e)s des organes constitués au titre de la Convention, président(e)s et facilitateurs des programmes de travail relevant du processus découlant de la Convention, secrétariat  Contributeurs : coordonnatrices et coordonnateurs des organes constitués pour les questions de genre, organisations concernées	Avant août 2017	C.2.1 Dialogue en ligne sur l'intégration des questions de genre dans les travaux des organes constitués au titre de la Convention et les programmes de travail	International
	Responsable : secrétariat	32 <sup>e</sup> session de la COP (2027)	C.2.2 Rapport sur le dialogue mentionné au point C.2.1 ci-dessus	International

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
C.3 Mieux prendre en compte les questions de genre dans le processus découlant de la Convention afin de soutenir l'exécution du programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et du Plan d'action relatif au genre	Responsable : secrétariat  Responsables : organes constitués  Contributeur : secrétariat  Responsables : Parties, organisations concernées, organes constitués  Responsables : organes constitués, Parties  Responsables : Présidences de la COP	32 <sup>e</sup> session de la COP (2027)  En cours  En cours, en tenant compte des étapes pertinentes et des cycles de présentation de rapports et de communication  En cours  En cours	C.2.3 Actualisation de la compilation des bonnes pratiques en matière d'intégration des questions de genre dans les travaux des organes constitués au titre de la Convention et les programmes de travail  C.3.1 Les organes constitués favorisent l'exécution du programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et du Plan d'action de Belém relatif au genre, conformément à leurs mandats respectifs  C.3.2 Les organes constitués au titre de la Convention, y compris le Comité permanent du financement, soumettent des contributions liées au genre  C.3.3 Les organes constitués veillent à ce que leurs membres, les groupes d'experts et les observateurs soient compétents dans le domaine du genre et incluent des informations à ce sujet dans les rapports qu'ils soumettent régulièrement  C.3.4 Les présidences des COP encouragent les membres de leurs équipes à acquérir des compétences dans le domaine du genre	International  International  International  International
C.4 Renforcer la coopération entre les organes subsidiaires, les entités compétentes des Nations Unies et le Groupe mixte de liaison des secrétariats de la Convention, de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention sur la lutte contre la désertification (voir le document FCCC/CP/2025/L.1) dans le cadre de leurs travaux, selon qu'il convient, y compris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Responsable : secrétariat  Contributeurs : coordonnatrices et coordonnateurs des Conventions de Rio pour les questions de genre, experts dans le domaine du genre,	Chaque session de la COP	C.4.1 Dialogue de session sur la Journée des questions de genre, portant sur des axes de travail thématiques contribuant à la promotion de la cohérence, compte tenu des facteurs multidimensionnels	International

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	institutions financières, organisations concernées, y compris le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat			
C.5 Favoriser l'adoption de politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre	Responsable : secrétariat  Contributeurs : Groupe mixte de liaison, coordonnatrices et coordonnateurs des Conventions de Rio pour les questions de genre	32 <sup>e</sup> session de la COP (2027)  35 <sup>e</sup> session de la COP (2030)  38 <sup>e</sup> session de la COP (2033)	C.4.2 Dialogue sur les bonnes pratiques et exemples en matière d'intégration des questions de genre visant à promouvoir la cohérence et les synergies au sein du régime de la Convention	International
	Responsables : Parties  Contributeurs : organisations concernées	En cours	C.5.1 Analyses, évaluations et recensement des secteurs et institutions essentiels aux politiques et actions climatiques sensibles aux questions de genre	National, infranational
	Responsables : Parties  Contributeurs : organisations concernées, secrétariat	En cours	C.5.2 Inclusion d'informations sur les politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre dans les rapports et communications périodiques que les Parties soumettent au titre de la Convention et dans leurs plans nationaux et sectoriels	International, national
	Responsables : secrétariat, Parties	2028  2033	C.5.3 Ateliers régionaux en ligne permettant aux Parties d'échanger des informations sur les enseignements tirés de l'expérience	Régional

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	Contributeurs : organisations concernées			
C.6 Accroître la cohérence de l'action nationale et locale en matière de genre et de changements climatiques, et ce à toutes les étapes du cycle de vie des politiques	Responsable : secrétariat  Contributeurs : organisations concernées	Après le premier atelier régional en ligne (voir C.5.3 ci-dessus) tenu en 2028	C.5.4 Élaboration de lignes directrices pour des politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre dans le contexte de la Convention	International
	Responsables : Parties, en particulier les ministères compétents en matière de genre et de climat et les autorités responsables des plans sectoriels et nationaux liés au climat  Contributeurs : organisations concernées	En cours	C.6.1 Mise en place de mécanismes nationaux et infranationaux de coordination et de cohérence en matière de genre et de changements climatiques, et promotion de leurs activités, y compris l'identification des principaux décideurs	Régional, national, infranational, local
	Responsables : Parties	En cours	C.6.2 Inclusion, dans les rapports et communications soumis au titre de la Convention, d'informations sur les principaux mécanismes de coordination et de cohérence et sur la manière dont ils fonctionnent	International, national
	Responsables : Parties  Contributeurs : organisations concernées	En cours	C.6.3 Détermination des principaux coordonnateurs et coordonnatrices au sein des délégations et mise en place d'un réseau national en vue de l'intégration cohérente des questions de genre	National

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
	Responsables : Parties  Contributeurs : organisations concernées	En cours	C.6.4 Renforcement des capacités relatives au genre dans les différents secteurs d'activité de la Convention, notamment par l'organisation de réunions d'information et d'ateliers	National
C.7 Aider les coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques à participer aux réunions pertinentes	Responsables : Parties, organisations concernées  Responsable : secrétariat  Contributeurs : Parties, organisations concernées	En cours	C.7.1 Mobilisation de fonds au titre des frais de voyage pour les coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques	National
	Responsable : secrétariat	En cours	C.7.2 Coordination de l'aide financière au titre des frais de voyage fournie – sur demande et sous réserve de la disponibilité de cette aide – aux coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques afin qu'ils puissent participer aux réunions pertinentes	International
	Responsable : secrétariat	En cours	C.7.3 Communication périodique d'informations sur l'aide financière au titre des frais de voyage que le secrétariat fournit aux coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques	International

*Abréviations :* COP = Conférence des Parties.

Tableau 4

**Domaine prioritaire D : Mise en œuvre et moyens de mise en œuvre tenant compte des questions de genre**

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
D.1 Partager des données d'expérience et soutenir le renforcement des capacités concernant les instruments et méthodes dont dispose le secteur public, tels que la budgétisation tenant compte des questions de genre, afin de faire progresser les politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre, selon qu'il convient	Responsables : Parties, secrétariat, organisations concernées	Contributions à soumettre avant juin 2026	D.1.1 Contributions sur l'expérience acquise dans l'utilisation d'instruments financiers et de méthodes tenant compte des questions de genre, et sur le renforcement des capacités à cet égard	International

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
D.2 Promouvoir l'adoption de solutions technologiques tenant compte des questions de genre pour lutter contre les changements climatiques, notamment de solutions qui permettent de renforcer, de protéger et de préserver les systèmes de connaissances autochtones, traditionnels et locaux dans différents secteurs et les pratiques associées, et pour améliorer la résilience au climat, y compris des solutions fondées sur la nature et des mesures d'adaptation écosystémique	<p>Responsables : Parties, organisations concernées, organes constitués</p> <p>Contributeurs : secrétariat, organisations concernées</p> <p>Responsables : Parties, secrétariat</p> <p>Contributeurs : organisations concernées, y compris les entités nationales désignées du Centre-Réseau des technologies climatiques et du Comité exécutif de la technologie</p> <p>Responsables : Parties, organisations concernées, organisations de femmes autochtones et de femmes des communautés locales</p>	En cours  66 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2027)  En cours	<p>D.2.1 Organisation d'ateliers, d'initiatives de renforcement des capacités et de webinaires qui favorisent la participation pleine et entière des femmes et des filles, sur un pied d'égalité, et leur rôle de chef de file dans les domaines de la science, de la technologie, de la recherche et du développement à tous les niveaux, depuis la planification et la mise en œuvre jusqu'au processus d'évaluation</p> <p>D.2.2 Dialogue sur les moyens de renforcer et de promouvoir les solutions technologiques sensibles aux questions de genre, y compris l'accès à ces solutions, en tenant compte des effets différenciés des changements climatiques sur les femmes et les hommes et de leur accès à la technologie, à l'éducation, à la formation, au travail décent et à des emplois de qualité</p> <p>D.2.3 Échanges de connaissances</p>	International, régional, national  International  Régional

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
D.3 Faire connaître les modalités de soutien financier et technique disponibles pour l'intégration des questions de genre dans les politiques, plans, stratégies et actions climatiques, selon les besoins, notamment pour l'accès, y compris l'accès direct, des organisations locales de femmes, des peuples autochtones et des communautés locales au financement de l'action climatique et pour l'exécution du programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et son plan d'action	<p>Responsables : Parties Contributeurs : entités fonctionnelles du Mécanisme financier, banques multilatérales de développement concernées, secteur privé et institutions financières philanthropiques, organisations concernées, secrétariat</p> <p>Responsable : secrétariat Contributeurs : entités fonctionnelles du Mécanisme financier, banques multilatérales de développement concernées, secteur privé et institutions financières philanthropiques, organisations concernées</p> <p>Responsables : secrétariat, organisations concernées</p> <p>Responsables : organisations concernées, institutions financières</p>	En cours	<p>D.3.1 Webinaires, supports de communication et manifestations</p> <p>D.3.2 Webinaires, supports de communication et manifestations, y compris lors des sessions de la COP et pendant les périodes intersessions</p> <p>D.3.3 Publication, sur les sites Web de la Convention et des organisations concernées, d'informations sur l'appui disponible</p> <p>D.3.4 Formation en personne et en ligne axée sur le renforcement des compétences permettant de se repérer dans les financements existants et d'y accéder</p>	<p>International, régional, national</p> <p>International, régional</p> <p>International</p> <p>Régional, national, local</p>

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
D.4 Perfectionner les méthodes relatives à la prise en compte des questions de genre dans le financement de l'action climatique	<p>Responsable : secrétariat</p> <p>Contributeurs : Comité permanent du financement, entités fonctionnelles du Mécanisme financier, entités financières publiques et privées, banques multilatérales de développement concernées, institutions financières concernées, organisations philanthropiques, organisations concernées, organes constitués</p> <p>Responsable : secrétariat</p> <p>Contributeurs : organes constitués</p> <p>Responsable : secrétariat</p> <p>Contributeurs : entités fonctionnelles du Mécanisme financier, banques multilatérales de développement concernées, secteur privé et institutions financières philanthropiques, organisations</p>	<p>66<sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2027)</p> <p>76<sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2032)</p> <p>2027, 2032</p> <p>Chaque année lors d'une session des organes subsidiaires</p>	<p>D.4.1 Les organes constitués, les entités fonctionnelles du Mécanisme financier et les entités publiques et privées concernées sont invités à communiquer des informations sur les mesures qu'ils prennent pour faire progresser le financement de l'action climatique tenant compte des questions de genre</p> <p>D.4.2 Rapport sur le dialogue</p> <p>D.4.3 Les entités fonctionnelles du Mécanisme financier, les fonds multilatéraux pour le climat et les coordonnatrices et coordinateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques sont invités à échanger sur les progrès accomplis concernant la prise en compte des questions de genre dans le financement de l'action climatique</p>	<p>International</p> <p>International</p> <p>International</p>

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
D.5 Contribuer à la collecte et à la compilation d'informations sur le genre et les changements climatiques dans les secteurs et les domaines thématiques, recenser les experts du domaine et améliorer les plateformes de connaissances sur le sujet	concernées, organes constitués  Responsable : secrétariat  Contributeurs : Parties, Fonds pour l'adaptation, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat, Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices, organes constitués	66 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2027)	D.4.4 Organisation d'un atelier sur l'expérience acquise par le Fonds pour l'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat et le Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices concernant l'exécution des mandats liés au genre, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	International
	Responsable : secrétariat  Contributeurs : Parties, organisations concernées, y compris le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	66 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2027)	D.5.1 Rapport sur les points communs entre les plateformes de connaissances et de compétences existantes et sur leurs éventuelles lacunes	International
	Responsable : secrétariat  Contributeurs : Parties, organisations concernées, y compris le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	64 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2026)	D.5.2 Dialogue d'experts sur des questions liées aux données ventilées par genre et par âge et à l'analyse des disparités entre les genres	International
D.6 Intensifier la collaboration entre les entités chargées du genre et des changements climatiques et d'autres entités concernées afin de mieux tenir	Responsables : Parties, secrétariat, organisations concernées	En cours	D.5.3 Renforcer les plateformes de connaissances et de compétences traitant du genre et des changements climatiques et combler les lacunes recensées à l'issue du dialogue d'experts	International, régional, national
	Responsables : Parties, organisations de la	En cours	D.6.1 Renforcer les mécanismes de coordination sectorielle et intersectorielle	International, régional, national, local

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
compte du genre dans l'application des plans, politiques et stratégies climatiques	société civile, organisations internationales, établissements universitaires, organisations concernées, secrétariat			
D.7. Améliorer la collecte, l'analyse, la diffusion, la gestion et l'utilisation de données ventilées par genre et par âge aux fins de l'analyse des disparités entre les genres, en tenant compte des facteurs multidimensionnels, afin de mieux éclairer l'exécution des politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre, selon qu'il convient et dans la mesure où cela concerne des questions pertinentes	<p>Responsables : En cours organisations concernées</p> <p>Contributeurs : Parties</p> <p>Responsables : Parties, En cours organisations concernées</p> <p>Contributeurs : offices nationaux de statistique, établissements universitaires, coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques</p> <p>Responsable : 32<sup>e</sup> session de la COP (2027)</p> <p>Contributeurs : Parties, 37<sup>e</sup> session de organisations concernées la COP (2032)</p>	<p>En cours</p> <p>Parties</p> <p>En cours</p> <p>offices nationaux de statistique, établissements universitaires, coordonnatrices et coordonnateurs nationaux pour les questions de genre et de changements climatiques</p> <p>32<sup>e</sup> session de la COP (2027)</p> <p>Parties, 37<sup>e</sup> session de organisations concernées la COP (2032)</p>	<p>D.6.2 Collaboration sur les questions de genre et de changements climatiques dans le cadre de différents forums et événements internationaux</p> <p>D.7.1 Renforcement des capacités institutionnelles en matière de collecte, de gestion et d'utilisation de données ventilées par genre et par âge aux fins de l'analyse des disparités entre les genres dans les systèmes climatiques nationaux, selon qu'il convient</p> <p>D.7.2 Dialogue mondial sur les données relatives au genre et à l'environnement et les bonnes pratiques correspondantes</p>	<p>International, régional, national, infranational</p> <p>National, infranational</p> <p>International</p>

*Abréviations :* COP = Conférence des Parties.

Tableau 5  
**Domaine prioritaire E : Suivi et présentation de rapports**

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
E.1 Renforcer, dans le contexte du rapport sur la composition par genre visé au paragraphe 22 b) de la décision 7/CP.29, le suivi de la situation et la remontée d'informations concernant la participation pleine et entière des femmes dirigeantes au processus découlant de la Convention, dans des conditions d'égalité avec leurs homologues masculins, notamment en réalisant des études de cas	Responsable : secrétariat	En cours	E.1.1 Inclusion, dans le rapport sur la composition par genre, d'informations supplémentaires portant notamment sur les tendances, les progrès et les lacunes qui persistent	International
	Responsable : secrétariat	Chaque année	E.1.2 Inclusion, dans le rapport sur la composition par genre, d'études de cas fondées sur des données probantes, équilibrées sur le plan régional et portant sur des facteurs multidimensionnels	International
	Responsables : Parties, observateurs	En cours	E.1.3 Contributions sur les bonnes pratiques permettant de garantir la participation pleine et entière des femmes et leur rôle directeur, dans des conditions d'égalité avec les hommes, ainsi que l'équilibre entre les genres au niveau national, y compris aux postes politiques et techniques dans les ministères et les délégations et aux fonctions électives dans le cadre de la Convention, ces contributions venant alimenter le rapport sur la composition par genre	International, national
	Responsable : secrétariat	Chaque année	E.1.4 Les conclusions du rapport sur la composition par genre sont communiquées aux chefs de délégation	International
	Responsables : Parties, Présidences de la COP	Chaque année, à partir de la 31 <sup>e</sup> session de la COP (2026)	E.1.5 Compte rendu volontaire de la composition par genre (données ventilées par genre et par âge) des délégations nationales et des équipes techniques à l'appui de la présidence de la COP et des champions de haut niveau	International, national
	Responsable : secrétariat Contributeurs : Parties, organisations concernées	En cours, avec évaluation des progrès en 2029	E.1.6 Recueil de données supplémentaires sur les facteurs multidimensionnels dans le cadre de la procédure d'enregistrement des délégations et suivi des progrès au fil du temps	International, régional

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
E.2 Suivre l'état d'avancement et rendre compte de l'exécution des politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre, dont les Parties font état dans les rapports et communications périodiques qu'elles soumettent au titre de la Convention et dans les rapports qu'elles soumettent de manière volontaire dans le cadre du plan d'action relatif au genre, le cas échéant	Responsable : secrétariat	32 <sup>e</sup> session de la COP (2027)	E.2.1 Rapport de compilation-synthèse	International
		35 <sup>e</sup> session de la COP (2030)		
		38 <sup>e</sup> session de la COP (2033)		
	Responsable : secrétariat Contributeurs : Parties	En cours	E.2.2 Les rapports de synthèse établis par le secrétariat sur les politiques, plans, stratégies et actions climatiques sensibles aux questions de genre et sur les rapports et communications périodiques soumis au titre de la Convention intègrent des considérations de genre	International
E.3 Faciliter la formation et le renforcement des capacités en matière de suivi et d'établissement de rapports sur les questions de genre et de changements climatiques	Responsable : secrétariat	33 <sup>e</sup> session de la COP (2028)	E.2.3 Élaboration de lignes directrices à l'intention des Parties sur l'établissement volontaire de rapports sur l'intégration multidimensionnelle des questions de genre dans les politiques, plans, stratégies et actions climatiques	International
	Responsables : Parties	Après la 33 <sup>e</sup> session de la COP et aligné sur le cycle de présentation des rapports biennaux au titre de la transparence	E.2.4 Informations soumises volontairement dans le cadre des rapports existants	International, national, infranational
	Responsable : secrétariat	2031	E.3.1 Cours d'apprentissage en personne et en ligne	International
	Contributeurs : organisations concernées			

<i>Activité</i>	<i>Responsabilités</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Produits/résultats attendus</i>	<i>Niveau d'exécution</i>
E.4 Promouvoir les synergies entre le programme de travail renforcé de Lima relatif au genre et son plan d'action, les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les mesures prises par les Parties et les organisations concernées en vue du bilan mondial concernant les données ventilées par genre et par âge	Responsable : secrétariat  Contributeurs : Parties, organisations concernées, y compris le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	68 <sup>e</sup> session des organes subsidiaires (2028)	E.4.1 Dialogue sur les synergies	International
	Responsable : secrétariat	2028	E.4.2 Rapport sur le dialogue	International

*Abréviations :* COP = Conférence des Parties.

---